

## **INITIATIVE EW4ALL :**

### **ÉTAPES RECOMMANDÉES POUR LE DÉPLOIEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE DANS LES PAYS**

*Guide à l'attention des coordonnateurs-résidents et des acteurs de la mise en œuvre*

Veillez noter que les activités suggérées ici sont destinées aux pays qui en ont besoin. Par exemple, bon nombre de pays auront déjà effectué une analyse des lacunes ou se seront déjà dotés d'une feuille de route. Il est fondamental que chaque pays détermine la voie qui lui convient, en fonction de sa situation et de ses besoins propres. Les étapes proposées ici sont conçues afin de vous aider dans vos délibérations.

Il est recommandé que le point focal des Nations Unies, désigné par le Coordonnateur -résident, joue un rôle de facilitateur pour faire aboutir ces étapes (le cas échéant) et assurer la liaison avec le gouvernement. En outre, le point focal peut faciliter les contacts entre les acteurs nationaux et les organismes en charge des différents piliers aux niveaux régional et mondial.

#### **Étape 1. Cartographier les parties prenantes**

Dans un premier temps, l'initiative préconise d'identifier et de répertorier toutes les parties prenantes du pays qui interviennent dans le domaine des systèmes d'alerte précoce sur tous les plans: connaissance des risques; surveillance et observations; diffusion et communication; intervention. Cette catégorie d'acteurs comprend les organismes publics, les organisations non gouvernementales, les institutions universitaires, les entités du secteur privé et les communautés à risque. Cet exercice de cartographie permettra de définir les acteurs clés, leurs rôles (développement des capacités, mise en œuvre directe, assistance technique, donateurs, etc.) et les lacunes en termes de mobilisation. Cette étape peut être ignorée si un tel inventaire existe déjà.

#### **Étape 2. Organiser un atelier national de consultation**

Il convient de convoquer les parties prenantes à un atelier consultatif pour présenter l'initiative d'alerte précoce, s'assurer de l'adhésion des institutions, présenter les travaux en cours dans le pays en matière d'alerte précoce, définir un mécanisme de coordination approprié et discuter des lacunes et des besoins de soutien. Il importe que l'atelier mobilise toutes les parties prenantes, notamment les représentants du gouvernement, les représentants de la société civile et les communautés concernées. L'atelier doit couvrir les quatre piliers du système d'alerte précoce. L'un des principaux résultats de cette consultation est l'accord sur le mécanisme de coordination le plus approprié pour l'alerte précoce. Un ordre du jour indicatif est disponible, de même qu'une assistance technique pour la facilitation.

#### **Étape 3. Procéder à une analyse des lacunes**

Après l'atelier consultatif, il est recommandé de procéder à une analyse des lacunes dans les quatre piliers de l'alerte précoce, à savoir la connaissance des risques, la surveillance et l'analyse, la communication et la diffusion, et la capacité d'intervention, le cas échéant. L'analyse des lacunes permettra d'identifier les forces et les faiblesses des systèmes d'alerte précoce existants et de mettre en évidence les domaines à améliorer. L'initiative EW4All a mis au point une liste récapitulative des capacités de base minimales à avoir qui peut être mise à disposition pour analyser les lacunes au niveau national. Il est possible de réaliser cet exercice sous la forme d'un atelier d'une journée, qui peut d'ailleurs aussi servir à s'assurer que les parties prenantes comprennent toutes les exigences des systèmes d'alerte précoce dans les quatre piliers de la même façon. Si un pays choisit d'organiser un atelier, il peut demander une assistance technique pour assurer la facilitation.

#### **Étape 4. Élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre au niveau national**

En fonction des résultats de l'analyse des lacunes, il convient d'élaborer et d'approuver une feuille de route, s'il n'en existe pas déjà une. La feuille de route doit indiquer comment combler les lacunes identifiées et elle doit présenter les principales actions et les délais nécessaires à l'amélioration de l'efficacité des systèmes d'alerte précoce. Il importe également que la feuille de route prévoit des dispositions en matière de suivi et d'évaluation, de manière à bien progresser sur la voie de la réalisation des objectifs de l'initiative. Un volet financement est également essentiel et une assistance technique supplémentaire peut s'avérer nécessaire pour développer des solutions de financement durables en matière d'alerte précoce.

#### **Étape 5. Mise en œuvre, suivi, rapports**

La mise en œuvre de l'alerte précoce passe par toute une palette d'activités, notamment: l'amélioration de la connaissance des risques, le renforcement des capacités de surveillance et d'analyse, l'amélioration des systèmes de communication et de diffusion, et le renforcement de la capacité d'intervention. Le processus de mise en œuvre doit être piloté par le mécanisme de coordination des parties prenantes établi ou confirmé lors de l'atelier consultatif national. Il existe, pour chaque pilier de l'initiative EW4All, un plan de travail détaillé sur 18 mois et une stratégie de mise en œuvre quinquennale, qu'il convient de consulter et qui doivent servir de directives et de schéma directeur. Cette initiative s'attache particulièrement à promouvoir une approche coordonnée et transpiliers qui donne la priorité à une coordination poussée. Un cadre de suivi a été établi à l'attention des pays et une assistance technique est également disponible pour renforcer la présentation de rapports sur l'objectif mondial G du cadre de Sendai, qui suit les progrès accomplis en matière de systèmes d'alerte précoce.

---